**REPUBLIQUE DE GUINEE**

*Travail - Justice - Solidarité*

---

# Unité des Partenariats Public-Privé

# RAPPORT D'EVALUATION DE L'OFFRE SPONTANEE FINALE

**Septembre 2023**

Objet de l'Offre Spontanée Finale :
[*Insérer l'objet*]

[*Insérer le mois et l'année*]

# Préface

*Le présent modèle de rapport type d'évaluation de l'Offre Spontanée Finale a été préparé par l'Unité des Partenariats Public Privé à l'intention des Autorités Contractantes pour leur permettre de rédiger les rapports d'évaluation des offres spontanées finales à transmettre à la DNCMP pour validation conformément aux dispositions de l'article 32 du décret D/2021/041/PRG/SGG du 05 février 2021, portant application de la Loi L/2017/032/AN du 04 Juillet 2017, portant Partenariats Public-Privé en République de Guinée.*

*Ce rapport fait suite à la réalisation, à la satisfaction de l'Autorité Contractante, d'un Accord Cadre signé par cette dernière et la société/le groupement de société ayant présenté une Offre Spontanée Initiale.*

*Le présent modèle de rapport type d'évaluation de l'Offre Spontanée Finale concerne les PPP en dessous et au-dessus du seuil ayant fait l'objet d'une étude de faisabilité approuvée.*

*En effet, il est rappelé que, (i) soit la Commission de Passation des PPP de l'Autorité Contractante estime que l'Étude de faisabilité est suffisante et dans ce cas elle procède à l'examen du contenu de l'Offre Spontanée Finale dans ses composantes visées ci-dessus, (ii) soit celle-ci estime que l'Étude de faisabilité est insuffisante et dans ce cas elle peut décider de compléter cette étude. L'étude est alors soumise à l'Unité PPP et ce n'est que lorsque l'Etude de Faisabilité est approuvé que la Commission de Passation des PPP procède à l'examen du contenu de l'Offre Spontanée Finale.*

# Rapport d'évaluation de l'Offre Spontanée Finale

**Objet :** Offre Spontanée Finale n°[●] relative à [●] (*préciser la nature du PPP à réaliser*)

Ce jour, le [●] *(date)* [●] *(mois)* [●] *(année).* à [●] heures, dans la salle de réunion de [●] *(Identification et adresse de l'Autorité contractante*, la Commission de Passation du PPP s'est réunie afin de poursuivre les travaux par l'analyse et l'évaluation des offres spontanées finales relatives au PPP cité en objet.

La Commission a relevé (i) l'avis simple de l'Unité PPP (ii) l'approbation préalable du Ministre en charge des Finances sur l'Étude de Faisabilité en vertu de l'article 10-2 du Décret D/2021/042/PRG/SGG du 5 Février 2021, portant Organisation du cadre institutionnel applicable aux PPP.

Ont pris part à cette séance, conformément aux dispositions de l'article 14-2 du Décret D/2021/042/PRG/SGG du 5 Février 2021, portant Organisation du cadre institutionnel applicable aux PPP.

- Président : [●]
- Rapporteur : [●]
- Membres : (*préciser les administrations concernées dans le tableau ci-après*)

| Administration | Nom et Prénom(s) | Qualité |
|---|---|---|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission de Passation des PPP a ouvert les travaux. La séance d'évaluation de l'Offre Spontanée Finale s'est déroulée comme suit :

## I.– Examen du contenu de l'Offre Spontanée Finale

La Commission de Passation des PPP a procédé à la revue des pièces exigées par l'article 32-2 du D/2021/042/PRG/SGG du 5 Février 2021, portant Organisation du cadre institutionnel applicable aux PPP dans le délai imparti.

**N.B. : l'absence ou la non-conformité de l'une des pièces citées ci-dessus entraîne le rejet de l'Offre Spontanée Finale.**

Les résultats de cet examen préliminaire figurent dans le tableau n°1 ci-après.

**Tableau n°1 : Examen préliminaire**

| **Eléments à vérifier** | **Appréciation de la Commission** |
|---|---|
| Note descriptive du Projet sur le calendrier | |
| - Les coûts globaux | |
| - Les travaux à réaliser | |
| - Solutions techniques proposées | |
| - Flux financiers | |
| - Avantages économiques et financiers des deux parties | |
| Matrice détaillée des risques du PPP | |
| Plan de financement du PPP avec modèle financier prévisionnel | |
| Détail des études complémentaires à réaliser et coût estimatif | |
| Avant-projet du contrat PPP inspiré du contrat-type de l'Unité PPP | |
| **Décision de la CP** | |

CONCLUSIONS :

*[note : les conclusions de la Commission de Passation des PPP font l'objet d'un procès-verbal transmis à l'Unité PPP]*

Fait à Conakry, le[●] *[insérer la date]*.

| | |
|---|---|
| Le Président de la Commission | Le Rapporteur |
| *[insérer le nom et le prénom]* | *[insérer le nom et le prénom]* |